Le Centre de Coordination en Cancérologie

Veiller à la qualité du parcours de soins

Le Centre de Coordination en Cancérologie (3C) est une organisation entre établissement de santé qui permet d'**améliorer la coordination des professionnels** de santé et de veiller à la **qualité du parcours de soins des patients** atteints de cancer.

Les établissements mettent en place une cellule qualité commune. Elle a pour objectifs de permettre aux services de soins de **répondre à la règlementation** et au cadre fixé par l'InCa (Institut national du Cancer) dans les différents plans cancer, relayés depuis 2021 par la Stratégie décennale de lutte contre le cancer..

> Un centre de coordination en cancérologie n'intervient pas directement dans les soins prodigués aux patients.

14 dispositifs sont présents dans la règlementation pour améliorer le parcours de soins :

La qualité du projet thérapeutique

Les réunions de concertations pluridisciplinaires
L'accès aux tests génétiques
L'accès aux essais cliniques

La qualité du projet de soins de support

L'accès aux soins oncologiques de support
Le repérage de la fragilité gériatrique
L'accès à la préservation de la fertilité
L'accès à la chirurgie reconstructrice

La qualité des pratiques

Les établissements dits «associés»
Le plan de formation pluriannuel
Le respect des seuils d'activité
Le plan de continuité des soins

Les moments clés du parcours

Le dispositifs d'annonce
Le programme personnalisé de soins
Le programme personnalisé de l'après-cancer

La stratégie décennale de lutte contre le cancer (2021-2030) a pour objectif « de réduire significativement le poids des cancers dans le quotidien des Français. »

- Réduire de 60 000 par an, le nombre de cancers évitables grâce à la prévention et au dépistages.
- Réduire de 2/3 à 1/3, la part de patients souffrant de séquelles 5 ans après un diagnostic
- Améliorer significativement le taux de survie des cancers de plus mauvais pronostic
- S'assurer que les progrès bénéficient à tous

Le centre est en lien avec :

- Les médecins autorisés à la prise en charge des patients en cancérologie
- Les infirmiers coordinateurs et de pratique avancées hospitaliers dédiés à la cancérologie
- Les secrétariats des services
- Le réseau territorial impliqué en cancérologie (pour la région centre ONCOCENTRE)
- Tous les professionnels de ville

Depuis 2012, le CH DREUX s'inscrit sur les recommandations des ARS dans un 3C départemental « 3C28 », avec une antenne sur chaque établissement DREUX et CHARTRES.

02 37 51 76 74

secretariat3c@ch-dreux.fr

Service communication - V0g-2026 - Images : vectorsanta